

BUREAU TERRITORIAL
Mardi 30 mars 2021
Compte-rendu synthétique
des délibérations

Pour affichage à :

- Siège de l'EPT - Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine - 2 Avenue Youri Gagarine - 94400 Vitry-sur-Seine ;
- Hôtel de Ville des communes membres de l'EPT aux horaires habituels d'ouverture des mairies ;
- Publié, ainsi que les délibérations, sur les sites internet : <http://www.grandorlyseinebièvre.fr>

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars à 13h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance mixte présente/visioconférence en application de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire. La séance étant ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 24 mars 2021 et le quorum étant réduit à un tiers des membres présents.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté
LEPRÊTRE	Michel	Président	X	
DAUMIN	Stéphanie	1 ^{ère} vice-présidente	V	
VIELHESCAZE	Camille	2 ^{ème} vice-présidente	V	
DELL'AGNOLA	Richard	3 ^{ème} Vice-président	V	
DEFREMONT	Jean-Marc	4 ^{ème} vice-président	X	
BENSARSA REDA	Lamia	5 ^{ème} vice-présidente	X	
BENCHEIKH	Imène	6 ^{ème} vice-président	V	
DECROUY	Clément	7 ^{ème} vice-président	V	
MARCHAND	Romain	8 ^{ème} vice-président	V	
VALA	Cécilia	9 ^{ème} vice-présidente	V	
GONZALES	Elise	10 ^{ème} vice-présidente	-	
GROUSSEAU	Jean-Jacques	11 ^{ème} vice-président	X	
VILAIN	Jean-Marie	12 ^{ème} vice-président	V	
LABROUSSE	Sophie	13 ^{ème} vice-présidente	V	
GRILLON	Eric	14 ^{ème} vice-président	V	
LAURENT	Jean-Luc	15 ^{ème} vice-président	X	
MARCILLAUD	Bruno	16 ^{ème} vice-président	V	
LALLIER	Nathalie	17 ^{ème} vice-présidente	X	
YAVUZ	Métin	18 ^{ème} vice-président	-	
DUFOUR	Jean-Marc	19 ^{ème} vice-président	V	
LAFON	Gilles	20 ^{ème} vice-président	V	
AGGOUNE	Fatah	1 ^{er} Conseiller délégué	X	
GAUDIN	Philippe	2 ^{ème} Conseiller délégué	V	
ID ELOUALI	Ali	3 ^{ème} Conseiller délégué	V	
BELL-LLOCH	Pierre	4 ^{ème} Conseiller délégué	V	

Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial			25
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2284 - 2293	23	0	23

Délibération n°2021-03-30_2284

Protocole transactionnel relatif aux travaux réalisés pour la mise en compatibilité du patrimoine géré par l'EPT, nécessaire à la réalisation de la gare d'Arcueil-Cachan de la ligne 15 Sud (Pont de Sèvres – Noisy Champs) du Grand Paris Express

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le protocole transactionnel relatif aux travaux réalisés pour la mise en compatibilité du patrimoine géré par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, nécessaire à la réalisation de la gare d'Arcueil-Cachan de la ligne 15 Sud (Pont de Sèvres – Noisy Champs) du Grand Paris Express.

Vote : Pour 23

Délibération n°2021-03-30_2285

Adhésion à l'association française du Conseil des communes et régions d'Europe

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et approuve le versement de la cotisation, s'élevant à 10 000 € pour l'année 2021.

Vote : Pour 23

Délibération n°2021-03-30_2286

Charte partenariale pour accompagner le parcours résidentiel des entreprises de la silver économie à l'échelle du Grand-Orly Seine Bièvre (entre l'EPT, Walter et Silver Innov')

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la charte partenariale avec Silver Innov' et Walter portant sur l'accompagnement du parcours résidentiel des entreprises de la Silver économie à l'échelle du Grand-Orly Seine Bièvre.

Vote : Pour 23

Délibération n°2021-03-30_2287

Convention de partenariat avec l'association "BGE Adil" relative à l'accompagnement et au suivi des créateurs d'entreprises sur le territoire (villes EPT du Val de Marne)

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion pour une durée d'une année entre l'Etablissement public territorial et l'association "BGE Adil". Il approuve le versement d'une subvention à hauteur de 50 000 € pour l'année 2021, dans le cadre du soutien aux associations et réseaux d'entreprises en faveur de l'entrepreneuriat.

Vote : Pour 23

Délibération n°2021-03-30_2288

Festival de robotique et des nouvelles technologies

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le soutien au Festival de Robotique ainsi que la participation de l'EPT au comité de pilotage et décide la reconduction d'une subvention de 12 000 € pour l'année 2021.

Vote : Pour 23

Délibération n°2021-03-30_2289

Attribution de subventions 2021 au titre du programme d'appui aux initiatives associatives favorisant l'accès à l'emploi et à la formation sur le secteur Val-de-Bièvre

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve les projets de conventions relatifs au programme d'appui aux initiatives associatives favorisant l'accès à l'emploi et à la formation des habitants du territoire – Secteur Val-de-Bièvre, entre l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et le Greta MTE 94, l'association Wimoov et l'association ICI. Les projets des deux missions locales sont intégrés aux conventions de financement globales signées entre l'EPT et les missions locales Innovam et Bièvre Val-de-Marne et ne feront donc pas l'objet de conventions spécifiques. Il décide l'octroi des subventions suivantes pour l'année 2021 pour un montant de :

Structure	Projet	Subventions 2021
Mission Locale Bièvre Val de Marne	Animation territoriale en faveur de l'emploi	3K€
	Atelier contact recrutement	2K€
	Permis B/CACES	3K€
Mission Locale INNOVAM	Club de l'alternance	4K€
	Cercle de recherche d'emploi	5K€
	Accès à l'emploi grâce à l'acquisition du permis B	4K€
CBE Sud 94	Parrainage vers et dans l'emploi	3,75K€
	Soutien au retour des séniors vers l'emploi	3K€
GMTE 94	Atelier de Pédagogie Personnalisée - Antenne de Villejuif	22 K€
Wimoov	Plateforme mobilité Val de Bièvre	10K€
ICI - Innovons pour la citoyenneté sur internet	Réseau Numérique Emploi et Territoires du 94	15K€
TOTAL		74,75K€

Vote : Pour 23

Délibération n°2021-03-30_2290

Convention de partenariat avec la BGE-Adil, pour la mise en œuvre du Dispositif Local d'Accompagnement des structures de l'ESS en Val-de-Marne

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat pour une durée d'une année entre l'Etablissement public territorial et l'association "BGE-Adil". Il approuve le versement d'une subvention à hauteur de 10 000 € pour l'année 2021, dans le cadre du soutien aux structures d'accompagnement et de financement de l'ESS.

Vote : Pour 23

Délibération n°2021-03-30_2291

Convention de partenariat avec ESSCOOP pour l'accompagnement à la création d'activité sous statut d'entrepreneur-salarié

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat pour une durée d'une année entre l'Etablissement public territorial et la coopérative "EssCoop" et approuve le versement d'une subvention à hauteur de 5 000 € pour l'année 2021, dans le cadre du soutien aux structures d'accompagnement et de financement de l'ESS.

Vote : Pour 23

Délibération n°2021-03-30_2292

Convention de partenariat avec Coopaname, pour l'accompagnement à la création d'activité sous statut d'entrepreneur-salarié

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat pour une durée d'une année entre l'Etablissement public territorial et la coopérative "Coopaname" et approuve le versement d'une subvention à hauteur de 5 000 € pour l'année 2021, dans le cadre du soutien aux structures d'accompagnement et de financement de l'ESS.

Vote : Pour 23

Convention de partenariat avec les Cigales d'Ile-de-France pour l'accompagnement des projets solidaires par l'épargne citoyenne

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat pour une durée d'une année entre l'Etablissement public territorial et l'association "les Cigales" et approuve le versement d'une subvention à hauteur de 5 000 € pour l'année 2021, dans le cadre du soutien aux structures d'accompagnement et de financement de l'ESS.

Vote : Pour 23

Levée de séance à 13h30

A Vitry-sur-Seine, le 2 avril 2021

Le Président



Michel LEPRETRE